



Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du lundi 11 décembre 2017

N° 09 - D 11.12.2017

L'an deux mil dix-sept, le onze décembre à treize heures trente, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Lise DUMASY, Présidente.

Point à l'ordre du jour :

Approbation de la demande d'accréditation de la licence mention Gestion

Membres présents : DUMASY Lise, BERNARD Sébastien, GRANET-ABISSET Anne-Marie, LBATH Ahmed, BARBIER Emmanuel, VUILLEZ Jean-Philippe, FILIPPI Lionel, CHAZE-MAGNAN Ludivine, MARTENS Kirsten, MARTIN-MERCIER Sylvie, PAPA Françoise, RACHIDI Walid, FORESTIER Gérard, GUINET Éric, KAFAI Mitra, MABED Abdelmalek, SOTO Orianna, BRUN Ludovic, GOMES DA SILVA Kilian, VACHAUD Laora.

Membres représentés : CARON FASAN Marie-Laurence (procuration à GRANET-ABISSET Anne-Marie), COURTOIS Hervé (procuration à VUILLEZ Jean-Philippe), WENDLING Olivia (procuration à BERNARD Sébastien), BORRAS Isabelle (procuration à MARTIN-MERCIER Sylvie), ROUQUIER Clément (procuration à VACHAUD Laora), BELLON Hélène (procuration à DUMASY Lise), LOUIE France-Dominique (procuration à FILIPPI Lionel), VIANNET Sylvie (procuration à LBATH Ahmed), BOLF Edith (procuration à BARBIER Emmanuel).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres

Rapporteur : Mme Lise DUMASY, Présidente

Vu l'avis du conseil académique plénier émis le 5 décembre 2017 sur la demande d'accréditation de la licence mention Gestion,

Considérant que l'offre de formation en sciences de gestion de l'Université Grenoble Alpes repose sur des formations dont l'accréditation avait été préparée par l'Université Pierre Mendès France (UPMF) pour la vague 2016-2021. Qu'à cette occasion, l'UPMF avait entrepris un effort important pour rationaliser, harmoniser et développer la formation de gestion au niveau L : fusion de trois anciens parcours cloisonnés et trop précocement spécialisés (comptabilité-finance, management, systèmes d'information) au profit d'un parcours généraliste en management avec large choix d'options, développement du semestre international, coopération IAE-IUTV-IUT2 permettant une année d'études complète à l'étranger, conduisant au diplôme national de licence. L'ensemble de ces parcours de gestion avait alors été inscrit au sein d'une mention de licence économie-gestion, en l'occurrence portée par la faculté d'Economie.

Considérant que depuis janvier 2016, l'UGA a depuis formalisé sa stratégie, dans laquelle figurent l'interdisciplinarité, l'internationalisation des formations, l'innovation en matière de pédagogie et d'insertion professionnelle, et la formation tout au long de la vie.

Considérant que c'est dans ce contexte que s'inscrit la demande d'accréditation de la licence générale mention Gestion.

Considérant que les objectifs de cette création de mention sont :

- de rendre plus visible et attractif le parcours L3 management, en le présentant comme accessible à des étudiants de L1-L2 variés (SHS, lettres et humanités sciences et technologies), dans le cadre d'une spécialisation progressive à l'université ;
- de renforcer la proposition de mobilité internationale sur une année entière. Cette possibilité qui existe aujourd'hui sous forme de modalité pédagogique dite « échange », annexe au sein de la mention économie-gestion deviendra désormais un parcours de la mention gestion : le parcours « mobilité internationale » ;
- d'expérimenter une voie de professionnalisation originale pour une licence générale, par la création d'un parcours en alternance (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage) visant des emplois d'assistant polyvalent de dirigeant de PME-PMI, accessibles à bac+3 ;
- d'organiser la formation dans une logique de conciliation entre insertion professionnelle immédiate en L3 et perspective de reprise d'étude après une première expérience professionnelle.

Considérant que la mention Gestion sera :

- source de visibilité plus grande, notamment pour attirer des candidats qui à l'heure actuelle tendent à se tourner vers d'autres établissements, voire des cursus de bachelors, où l'affichage « gestion » est plus clair et explicite.
- dérogatoire, au sens où elle ne serait constituée que de l'année L3, mais avec une logique d'ouverture et d'accessibilité à des parcours antérieurs L1-L2 très variés : sciences et technologies, sciences humaines et sociales, langues, BTS, etc. Cela dans une logique de spécialisation progressive et d'acquisition de compétences variées en cohérence avec le développement du parcours professionnel.
- innovante, car permettant d'expérimenter un nouveau type de parcours de licence générale visant l'insertion professionnelle à bac+3.
- une alternative aux licences professionnelles pour répondre à un besoin des milieux socio-économique de généralistes opérationnels de la gestion d'entreprise (PME-PMI).

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver la demande d'accréditation de la licence mention Gestion ainsi présentée.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Membres en exercice	37
Membres présents	20
Membres représentés	9
Nombre de votants	29
Voix favorables	29
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la demande d'accréditation de la licence mention Gestion ainsi présentée.

Fait à St- Martin- d'Hères, le 12 décembre 2017

Pour la Présidente et par délégation

Publié le : 09.01.2018

Transmis au Rectorat le :

09.01.2018

Pour la Présidente
et par délégation
Le Directeur général des services,
Joris BENEILLE
Le Directeur général des services
Joris Benelle

Domaine Droit Economie Gestion

Etablissement : Université Grenoble Alpes

Niveau : () LICENCE

Intitulé : Gestion

() Création

Champ de formation : *Droit, Politique, Management, Economie*

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation :

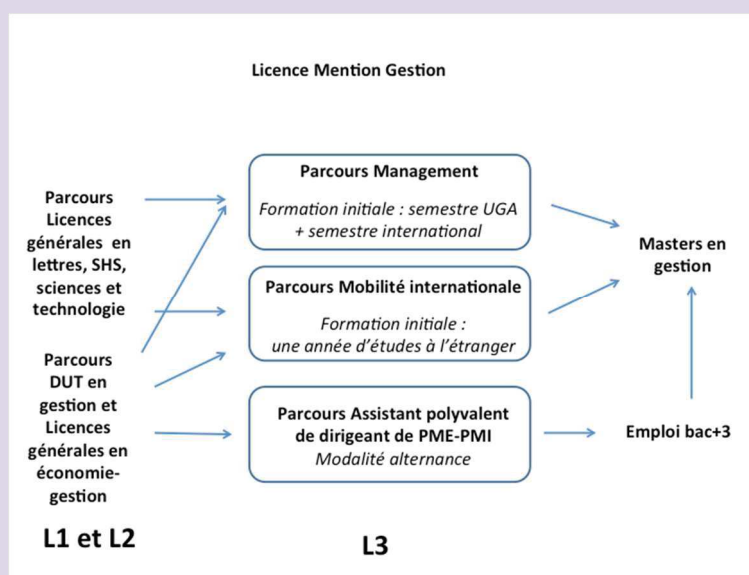
- Management
- Mobilité internationale
- Assistant polyvalent de dirigeant de PME-PMI

Objectifs de la formation :

Les parcours « management » et « mobilité internationale » préparent les étudiants aux Masters de sciences de gestion, notamment ceux de l'établissement.
Le parcours « Assistant polyvalent de dirigeant de PME-PMI » prépare les étudiants aux emplois d'assistant de direction, bras droit du dirigeant de PME. Après une expérience professionnelle il permet une reprise d'études ultérieure en formation continue.

Organisation de la formation :

Voir schéma. Il s'agit d'une mention avec année L3 suspendue, ouverte à des L1-L2 de différentes mentions et permettant une fluidification des trajectoires étudiantes.



Modalités d'enseignement :

Le parcours Management est en formation initiale et présentielle, mais avec un semestre international obligatoire (semestre d'études ou stage à l'étranger).
Le parcours Mobilité internationale consiste en une année d'études dans une université étrangère.
Le parcours « Assistant polyvalent de dirigeant de PME-PMI » est en alternance (contrat de professionnalisation et d'apprentissage).
Les étudiants sont en entreprise les trois premiers jours de la semaine et à l'IUT le jeudi et le vendredi.

Volume horaire de la formation :

Dans le parcours Management, le premier semestre compte 288 heures d'enseignement réparties en 5 UE. Au second semestre, les étudiants choisissent soit de partir un semestre entier dans une université partenaire pour y suivre des enseignements (volume variable selon les partenaires), soit d'effectuer un stage d'une durée minimale de 12 semaines à l'étranger. Dans ce dernier cas, des enseignements complémentaires sont organisés avant le départ à l'étranger pour un volume total d'environ 228 heures selon les options choisies.

Dans le cadre du parcours Mobilité internationale, les étudiants sont complètement immergés dans une université partenaire pour y suivre des enseignements afin d'y valider 60 ECTS ou équivalents. Le programme pédagogique est vérifié par l'équipe pédagogique de la licence et formalisé par un contrat pédagogique (*learning agreement*). Le volume horaire de la formation dépend donc des pratiques de l'université partenaire accueillant l'étudiant.

Pour le parcours « Assistant polyvalent de dirigeant de PME-PMI », il est prévu un volume annuel de cours de 500 heures répartis sur 68 jours de septembre à fin juin. La période en entreprise qui court de septembre à fin août est de 170 jours.

Lieux de la formation :

Campus de Grenoble et de Valence pour les parcours Management et « Assistant polyvalent de dirigeant de PME-PMI » (site de Doyen Gosse pour Grenoble).
Campus étrangers pour le parcours Management (second semestre) et Echange (année complète).

Liens avec la recherche :

Formation adossée au laboratoire CERAG (Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées à la Gestion).

Liens avec le monde socio-économique :

La licence bénéficiera non seulement du tissu actuel de partenaires socioprofessionnels et internationaux de l'IAE, mais aussi du réseau de partenaires PME-PMI des deux IUT :

- le parcours management s'appuiera sur le réseau d'entreprises partenaires de Grenoble IAE : 480 intervenants extérieurs, 2 chaires IAE-entreprises, une centaine d'événements avec les milieux professionnels chaque année
- le parcours échange reposera sur les relations internationales déjà développées par l'UGA et notamment par les composantes IAE, IUT 2 Grenoble et IUT Valence
- le parcours en alternance, les IUT bénéficient du soutien inconditionnel d'organismes professionnels mais également des entreprises susceptibles de recruter des alternants pour la rentrée 2018 : près d'une vingtaine de lettres d'engagement et de soutien ont déjà été collectées. Une demande de places en apprentissage a été déposée auprès de FORMASUP. Le dossier est en cours

d'instruction par la Région. Par ailleurs, l'IUT2 et l'IUT de Valence s'appuient tous deux sur des clubs partenaires, structures associatives créées récemment en 2014 et 2015.

Effectifs attendus :

Parcours Management : 180

Parcours Mobilité internationale : 60

Parcours Assistant de gestion PME-PMI : 20 à 30.

**Pour les Licences
professionnelles
Origine des publics :**

Présentation de l'équipe pédagogique

**Potentiel enseignants-chercheurs
et enseignants de l'établissement
participant à la formation**

Pour le parcours Management: la formation bénéficie du potentiel des enseignants-chercheurs et enseignants de l'IAE (à Grenoble) et de l'IAE associé à l'IUT de Valence (à Valence). L'IAE rassemble 40 MCF et 20 PR dont la plupart relèvent des sciences de gestion et sont rattachés au CERAG. Un solide réseau d'intervenants extérieurs (480 vacataires) complète ce corps professoral permanent.

Pour le parcours mobilité internationale, la même équipe pédagogique valide le « learning agreement » de l'étudiant et assure un suivi individuel, en particulier pour l'évaluation du mémoire final demandé.

Pour le parcours « Assistant polyvalent de dirigeant de PME-PMI » : l'IUT2 accueille 17 enseignants chercheurs en sciences de gestion (06), tous membres du CERAG. Il accueille en outre 24 PRAG et PRCE dans les domaines de gestion. Ce corps professoral constituera le noyau principal de l'équipe pédagogique qui interviendra dans ce parcours. Il sera aidé par des collègues d'autres disciplines telles que l'économie (05), les langues (PRAG et PRCE), l'expression communication (PRAG et PRCE).

**Apport des représentants du
monde socioprofessionnel
participant à la formation (le cas
échéant)**

De façon générale, la mention bénéficie de la présence de nombreux intervenants extérieurs, en provenance des entreprises et notamment de l'écosystème grenoblois (grandes entreprises, établissements à taille intermédiaire, PME-PMI, services publics). Leurs interventions se situent dans les différentes disciplines de gestion. Selon les parcours et les majeures choisis, leur poids dans la formation peut représenter de 30 à 40% des enseignements.

Concernant le parcours « Assistant polyvalent de dirigeant de PME-PMI », l'IUT2 intègre dans son équipe enseignante des professionnels issus du monde économique pour apporter des compétences complémentaires aux étudiants. Ainsi 20 professionnels apportent leur expertise (postes CDD LRU et PAST) aux côtés des 150 vacataires mobilisés sur des points plus spécifiques. 35 % des enseignements sont assurés par des représentants du monde socioprofessionnel.

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

La mention bénéficie du support des services des relations internationales des trois institutions impliquées dans la formation pour la mise en œuvre de la mobilité internationale dans le parcours échange ou au second semestre du parcours Management. Les services relations entreprises, les associations d'alumni participent également à la formation dans l'aide qu'ils apportent aux étudiants dans leur recherche de stage, notamment à l'étranger.

Pour le parcours « Assistant polyvalent de dirigeant de PME-PMI », l'IUT2 (structure qui accueillera le premier groupe d'alternants) mettra notamment à disposition les compétences des personnels de ses propres services à savoir, le service « formation continue et apprentissage », le learning lab (trois ingénieurs pédagogiques), le learning center et plus particulièrement le centre de compétences et des métiers mais aussi le club des entreprises des IUT de Grenoble.

Chaque étudiant sera accueilli à compter de la rentrée 2018 d'un parcours de la professionnalisation qui mobilise l'ensemble de ces services. L'accompagnement individuel de l'étudiant par les personnels de l'IUT2 (administratifs et enseignants) est essentiel pour sa réussite. Il sera par ailleurs aidé par différents outils tels qu'un livret individuel qui lui permet une progression personnelle, un e-portfolio de compétences qui lui permet une démarche autoréflexive mais également un environnement numérique professionnel.

L'objectif de cette démarche novatrice est de doter tous les étudiants d'une culture « formation tout au long de la vie » et d'envisager, si cela leur correspond, un parcours professionnel puis un éventuel retour dans un cursus de master. Des conventions organisant ce type de parcours ont d'ores et déjà été signées entre l'IUT2 et l'IAE.

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (ou des autres) établissement d'enseignement supérieur public

La mention de gestion sera portée par l'établissement UGA.

Une convention de partenariat avec l'IEP de Grenoble permet aux étudiants du parcours Management de valoriser leur L3 et accéder ensuite à une double formation à l'IEP de Grenoble et en master de sciences de gestion à Grenoble IAE.

Internationalisation des formations

L'internationalisation de la formation est forte de par l'obligation faite aux étudiants d'effectuer tout (parcours Mobilité internationale) ou partie (parcours Management) à l'étranger.

En plus des échanges de type ERASMUS+, la mention bénéficie de l'ensemble des accords internationaux de l'UGA et des accords bilatéraux signés par les trois composantes impliquées dans la formation.

Conventionnement avec une institution privée française

Pour favoriser la mobilité et l'adaptabilité des étudiants, des enseignements de langues vivantes (anglais obligatoire, LV2 au choix) et d'ouverture culturelle sont organisés.

Préciser l'apport de l'établissement à la formation et nommer l'institution

Lettre argumentaire pour la création hors vague d'une licence générale mention Gestion Grenoble IAE – IUT2 – IUT Valence

1. Justification du projet (lien avec la stratégie de formation de l'établissement, évolution du secteur, de la profession, évolution de la réglementation, secteur émergent scientifiquement...)

L'offre de formation en sciences de gestion (section CNU 06) de l'Université Grenoble Alpes (UGA) repose sur des formations dont l'accréditation avait été préparée par l'Université Pierre Mendès France (UPMF) pour la vague 2016-2021. A cette occasion, l'UPMF avait entrepris un effort important pour rationaliser, harmoniser et développer la formation de gestion au niveau L : fusion de trois anciens parcours cloisonnés et trop précocement spécialisés (comptabilité-finance, management, systèmes d'information) au profit d'un parcours généraliste en management avec large choix d'options, développement du semestre international, coopération IAE-IUTV-IUT2 permettant une année d'études complète à l'étranger, conduisant au diplôme national de licence. L'ensemble de ces parcours de gestion avait alors été inscrit au sein d'une mention de licence économie-gestion, en l'occurrence portée par la faculté d'Economie.

Instituée en janvier 2016, l'UGA a depuis formalisé sa stratégie, dans laquelle figurent en bonne place l'interdisciplinarité, l'internationalisation des formations, l'innovation en matière de pédagogie et d'insertion professionnelle, et la formation tout au long de la vie. Par ailleurs, la COMUE UGA est lauréate du PIA3 NCU avec le projet Flexi-TLV qui repose notamment sur le développement de licences en alternance comme outil d'insertion professionnelle et de retour à la formation. Ces nouveaux cursus s'appuieront sur les centres de compétences et de métiers et la démarche « compétences » à ce jour développés depuis quelques années par l'IUT2.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la demande d'accréditation de la licence générale mention Gestion. Les objectifs de cette création de mention sont ainsi :

- de rendre plus visible et attractif le parcours L3 management, en le présentant comme accessible à des étudiants de L1-L2 variés (SHS, lettres et humanités sciences et technologies), dans le cadre d'une spécialisation progressive à l'Université ;
- de renforcer la proposition de mobilité internationale sur une année entière. Cette possibilité qui existe aujourd'hui sous forme de modalité pédagogique dite « échange », annexe au sein de la mention économie-gestion deviendra désormais un parcours de la mention gestion : le parcours « mobilité internationale » ;
- d'expérimenter une voie de professionnalisation originale pour une licence générale, par la création d'un parcours en alternance (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage) visant des emplois d'assistant polyvalent de dirigeant de PME-PMI, accessibles à bac+3 ;
- d'organiser la formation dans une logique de conciliation entre insertion professionnelle immédiate en L3 et perspective de reprise d'étude après une première expérience professionnelle.

La mention Gestion sera :

- source de visibilité plus grande, notamment pour attirer des candidats qui à l'heure actuelle tendent à se tourner vers d'autres établissements, voire des cursus de *bachelors*, où l'affichage « gestion » est plus clair et explicite.
- dérogatoire, au sens où elle ne serait constituée que de l'année L3, mais avec une logique d'ouverture et d'accessibilité à des parcours antérieurs L1-L2 très variés : sciences et

technologies, sciences humaines et sociales, langues, BTS, etc. Cela dans une logique de spécialisation progressive et d'acquisition de compétences variées en cohérence avec le développement du parcours professionnel.

- innovante, car permettant d'expérimenter un nouveau type de parcours de licence générale visant l'insertion professionnelle à bac+3.
- une alternative aux licences professionnelles pour répondre à un besoin des milieux socio-économique de généralistes opérationnels de la gestion d'entreprise (PME-PMI).

2. Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site, et le cas échéant aux niveaux régional et national, en indiquant les formations similaires

Une telle mention, avec la mise en valeur d'un parcours L3 ouvert à de nombreux profils, d'un parcours d'échange international sur une année entière, et d'un parcours visant l'insertion professionnelle, complétera la mention économie-gestion existante. Elle permettra ensuite à l'UGA de mettre plus en valeur le parcours mobilité internationale. Elle sera enfin originale et complémentaire par rapport à l'existant en Région Auvergne Rhône-Alpes :

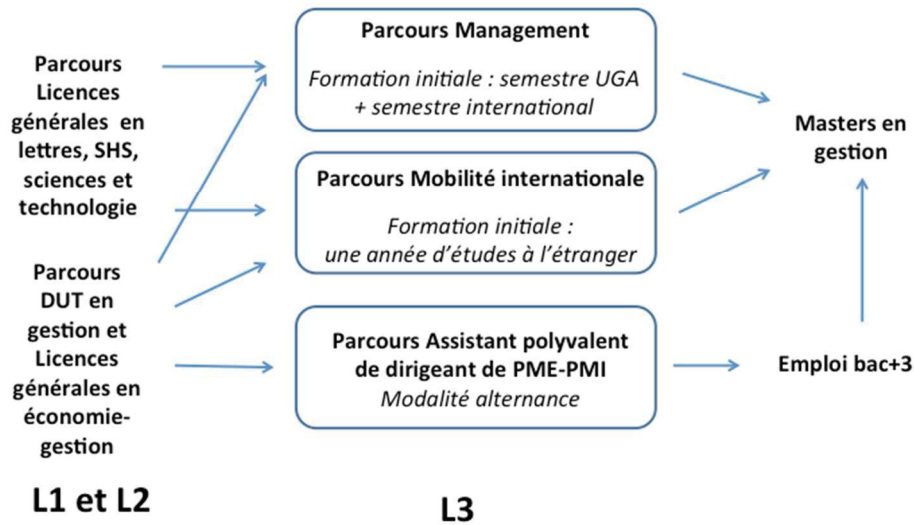
<i>Offre régionale existante</i>	<i>Originalité et atouts du projet UGA</i>
Saint-Etienne : licence économie gestion sur trois ans	- ne pas exiger des étudiants de se prononcer dès le post-bac pour une filière toute tracée en économie et/ou gestion, et permettre les trajectoires sciences ou SHS en L1-L2 puis gestion en L3 - permettre à ceux qui en ont le projet de se préparer par l'alternance (contrat de professionnalisation et contrat d'alternance) à une insertion professionnelle à bac+3
Lyon 3 : licence de gestion sur trois ans avec année L2 à l'international	
Université de Savoie : licence économie gestion sur trois ans	
Université d'Auvergne : licence droit économie gestion	

La licence Gestion permettra d'enrichir et de structurer une offre de parcours en permettant aux étudiants intéressés par le champ professionnel de la gestion une poursuite d'études immédiate, une insertion professionnelle ou une reprise d'études ultérieures. Dans cette nouvelle architecture, le niveau L3 joue un rôle pivot entre des cursus « amont » variés et les masters de gestion de l'IAE. Son attachement à une mention « Gestion » devient ici indispensable.

Cette nouvelle mention de licence gestion se situera donc à la fois :

- parmi l'offre de formation générale de l'établissement au niveau licence, avec une spécificité en termes d'accessibilité au niveau L3 à partir de 120 crédits déjà obtenus et d'un entretien d'orientation ;
- en articulation claire avec l'offre de niveau Master, en préparant la majorité des étudiants à une candidature en Master de gestion (parcours « management » et « mobilité internationale ») ;
- et parmi les outils de professionnalisation de l'UGA, avec un parcours particulier en alternance conduisant à l'emploi (parcours « Assistant polyvalent de dirigeant de PME-PMI ») avec possibilité par exemple d'intégrer ultérieurement après une première expérience professionnelle un Master2 choisi en cohérence avec le projet du salarié et des besoins de son entreprise.

Licence Mention Gestion



Le parcours « Assistant polyvalent de dirigeant de PME-PMI » complète quant à lui l'offre de formation des licences professionnelles de l'UGA très spécialisées sur des métiers de niche. Il permet à un public déjà rompu aux exigences de la gestion (licence générale d'économie gestion, DUT GEA, TC ou CJ...) d'améliorer encore l'opérationnalité de ses connaissances et d'ouvrir tout à la fois son champ de compétences pour assister au mieux le dirigeant dans la conduite de l'entreprise.

3. Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel ; pour les licences professionnelles préciser les accords passés au sein d'un secteur d'activités, avec les branches professionnelles et/ou les entreprises ou autres organismes d'employeurs potentiels des diplômés

La licence mention Gestion sera portée pour l'établissement par Grenoble IAE, en partenariat avec l'IUT2 et l'IUT de Valence. Elle bénéficiera ainsi non seulement du tissu actuel de partenaires socioprofessionnels et internationaux de l'IAE, mais aussi du réseau de partenaires PME-PMI et de l'expertise des deux IUT en matière de professionnalisation à bac+3 :

- le parcours management s'appuiera sur le réseau d'entreprises partenaires de Grenoble IAE : 480 intervenants extérieurs, 2 chaires IAE-entreprises, une centaine d'événements avec les milieux professionnels chaque année.
- dans le cadre du parcours mobilité internationale les étudiants sont complètement immergés dans une université partenaire pour y suivre des enseignements afin d'y valider 30 ECTS ou équivalents. Le programme pédagogique est vérifié par l'équipe pédagogique de la licence et formalisé par un contrat pédagogique (learning agreement). Le volume horaire de la formation dépend donc des pratiques de l'université partenaire accueillant l'étudiant.
- pour ce qui est du parcours en alternance, les IUT bénéficient du soutien inconditionnel d'organismes professionnels mais également des entreprises susceptibles de recruter des alternants pour la rentrée 2018. L'IUT2 et l'IUT de Valence s'appuient tous deux sur des clubs partenaires, structures associatives créées récemment en 2014 et 2015. Ces associations permettent de valoriser les IUT auprès du monde professionnel mais

également d'enrichir les relations entre ce dernier et le monde académique. C'est d'ailleurs avec leur concours que les IUT ont organisé des réunions de travail avec les entreprises et leurs représentants. Ces réunions ont été l'occasion d'asseoir la pertinence de ce projet et de confirmer le besoin des entreprises jusqu'alors pressenti.

4. Objectifs en termes de recrutement : publics visés ; pour la formation continue, catégories de salariés susceptibles d'être intéressés

Les publics visés seront des étudiants ayant déjà validé 120 crédits en licence de tout domaine (ST, SHS, ALL, DEG) ou en DUT. L'ouverture à la formation continue sera possible : dans le parcours « management » en un an en cas de congé-formation, et dans le parcours « Assistant polyvalent de dirigeant de PME-PMI » grâce au régime de l'alternance. Les salariés susceptibles d'être intéressés seront des bac+2 (acquis, y compris en VAPP ou en VAE) souhaitant évoluer vers un niveau cadre (parcours management, menant aux Masters) ou vers un poste d'assistant de dirigeant.

Les publics souhaitant intégrer un master de l'IAE pourront être accompagnés par les services de l'université (Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle et Direction de la Formation Continue et de l'Apprentissage) mais également, pour ceux qui sont issus plus spécifiquement des formations des IUT par leur centre de compétences et des métiers. Ce service représente une véritable spécificité grenobloise et d'ailleurs appelée à être essaimée au sein de l'ensemble de l'université dans le cadre du projet PIA3 NCU Flexi-TLV.

5. Objectifs en termes de flux pour la prochaine période (filières et bassin de recrutement, flux attendus)

Le bassin de recrutement sera principalement régional. Les effectifs attendus :

- correspondent aux effectifs actuels pour ce qui est des parcours « management » (120 à Grenoble, 70 à Valence) et « mobilité internationale » (35 issus de Grenoble, 20 issus de Valence)
- seront de 20 à 30 étudiants pour le parcours en alternance « Assistant polyvalent de dirigeant de PME-PMI » (10 à 15 à Grenoble, 10 à 15 à Valence).